

# COMPTE-RENDU

## DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE

### DU COMITE DIRECTEUR DU 20 MARS 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

#### Membres présents (20)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN, Rémi BAUDOT, Yves BOEHM, Dominique BRET, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Céline DODIN, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN.

#### Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET et Joël POULAIN

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 14h50, quorum atteint de 20 voix/20

#### 1. Election du Bureau directeur

Le président rappelle qu'il faut au moins 3 femmes sur les 7 postes du bureau.

Après différents échanges sur les postes à pourvoir, 4 hommes sont candidats au bureau directeur en plus du président.

Les résultats du vote à bulletin secret sont : Rémi BAUDOT 12 voix ; Benjamin CLEMENT-AGONI 18 voix ; Fabrice LAPERGUE 10 voix ; Pierrick MERINO 16 voix.

Est validée la proposition de mettre en place une commission des finances ; une réunion trésorerie-finances est à prévoir rapidement.

La composition du bureau directeur suivante est mise aux voix :

- Président : Jean-Philippe STEFANINI
- Secrétaire générale : Dominique BRET
- Secrétaire général-adjoint : Pierrick MERINO
- Trésorière : Valérie BERGER-CAPBERN
- Trésorier-adjoint : Benjamin CLEMENT-AGONI
- Membres : Nelly DEVILLE  
Rémi BAUDOT

Le bureau est élu à l'unanimité.

#### 2. Composition des Commissions règlementaires

##### Commission de surveillance des opérations électorales

Cette commission est à désigner 60 jours avant la prochaine élection.

##### Commission médicale

Catherine CHALOPIN est d'accord pour poursuivre ses missions ; Joël POULAIN en tant qu'élu sur le siège médecin du comité directeur y participera.

##### Conseil national d'Ethique

Le mandat court jusqu'à la fin de la saison en cours.

##### Commissions disciplinaires

Il est d'autant plus urgent de les mettre en place qu'une affaire est actuellement en commission d'appel.

Sur la base des candidatures reçues les compositions sont actuellement les suivantes :



### **Commission en 1<sup>ère</sup> instance**

Zone NE : Virginie BLUM  
Zone NO : Michel HUET  
Zone SE : Daniel ANDRE ; Olivier BENEVELLO (suppléant)

### **Commission d'appel**

Zone NE : Philippe LAURENT  
Zone NO : Richard LAZAROWICZ  
Zone SO : Patrick ROBIN

3 membres sont nécessaires pour que les commissions puissent fonctionner. La composition est validée.  
Un appel sera fait pour disposer de suppléants.

### **Commission des Juges et Arbitres**

Président : Denis GENEVES

### **Commission Formation**

Présidente : Dominique BRET

### **3. Autres Commissions**

Les responsables des autres commissions sont choisis par le Comité directeur :

#### **Pratiques sportives** - élue référente : Nelly DEVILLE

CO pédestre : Pierrick MERINO  
CO à VTT : Dominique ETIENNE  
Raid et multisports :  
CO à Ski : Joël POULAIN  
Classement : Fabrice LAPERGUE  
Calendrier : Benjamin CLEMENT-AGONI & Sylvie MARCHESIN  
Sport-Santé et handicap :

Les commissions calendrier et pratiques sportives doivent se réunir rapidement pour le calendrier 2023 (diffusion mi-avril, retour avant le 1<sup>er</sup> Juin).

**Haut Niveau :** Céline DODIN  
**Jeunes :** Yves BOEHM  
**Equipements sportifs :** Pierre DELENNE  
**Communication :** Vincent FREY  
**Développement Territorial :** Daniel POEDRAS  
**Numérique :** Fabrice LAPERGUE  
**Partenariats :** Bernard DAHY  
**Développement Durable :** Dominique ETIENNE  
**International :** Jean-Philippe STEFANINI

Il est rappelé que le Président, le Secrétaire général, le trésorier, et le DTN doivent être informés des dates de réunions.

Un appel à candidatures sera fait par l'intermédiaire de la LOC de fin mars pour compléter les commissions.

### **4. Calendrier des réunions**

**Bureau Directeur :** 15/04 ; 11/05 en distanciel ; 27/08 en présentiel

**Comité Directeur :** 18/05 ; 15/06 en distanciel ; 28/08 en présentiel

Il est évoqué la possibilité de se rencontrer lors de O'France, par exemple à la veille de la journée de repos.

Il serait pertinent de trouver des outils numériques qui permettent de faciliter notre travail : calendrier partagé, liste de tâches avec gestion des dates butoirs. La commission Numérique est chargée de faire des propositions

## 5. Réunions de zones pour discussion du projet fédéral

Zone SE : 25 mars

Zone SO : 30 mars

Zone NE : 7 avril

Zone NO : 12 avril

Les dates sont à diffuser largement au sein des ligues, la capacité étant de 50 personnes. Un document préparatoire servira de base pour la tenue de ces réunions présidées par Jean-Philippe STEFANINI. Ces réunions sont centrées sur le projet fédéral et non sur l'ANS.

Il est important que chaque membre du Comité directeur participe, au moins, à la réunion de sa zone et si possible à une d'une autre zone. Jean-Philippe STEFANINI, Dominique BRET pour le Comité directeur, Marie-Violaine PALCAU, Rémi GARDIN pour la DTN participeront à l'ensemble des réunions. Les autres CTS participeront en fonction de leurs disponibilités.

## 6. Communication

Jean-Philippe STEFANINI rappelle le contexte ayant conduit en début d'année à faire appel à un prestataire actuel pour animer la communication fédérale. La question de la poursuite pour les 6 mois à venir afin d'avoir le temps d'exploiter d'autres modalités de collaboration est posée. Le Président propose de poursuivre la collaboration avec le prestataire actuel dans le cadre d'un contrat de prestation d'un montant de 2400€ par mois pour les 6 prochains mois hors frais de mission, incluant les missions actuelles d'animation des réseaux sociaux, le support à la préparation de CO'mag, la recherche de partenaires et de diffuseurs et le suivi des différents championnats internationaux et nationaux.

Après une longue discussion portant sur la qualité de la prestation passée, sur les axes possibles d'amélioration et sur le respect ou non du règlement financier la proposition est mise au vote.

Par 18 voix pour et 2 abstentions, la proposition est retenue, les participants faisant remarquer que leur accord est lié à la durée (6 mois) qui permet de mieux évaluer l'action et de réfléchir à la suite de nos investissements en matière de communication (prestataire ou salarié).

## 7. Mise en place de la Commission pour l'analyse des dossiers dans le cadre des subventions ANS liées au PSF

6 binômes vont être mis en place mais manque à ce jour, des représentants des ligues n'appartenant pas au Comité directeur de la Fédération.

La commission s'est réunie la semaine dernière afin d'établir le calendrier :

- envoi des dossiers au courant de la semaine prochaine
- ouverture du compte asso à partir du 5 avril
- clôture pour la réception des dossiers le 5 mai

Les bilans des actions 2020 ainsi que les actions portant spécifiquement sur les fonds dédiés aux actions de relance seront gérés par Rémi GARDIN.

## 8. Partenariats et conventions

Le Président rappelle qu'en 2020, un partenariat a été signé avec la MAIF pour un montant de 14500€, pour des actions liées au développement durable (ramassage de déchets, recyclage d'anciens matériels...) dans le cadre de leur campagne Sport Planète (comprenant également des mini-aventures, plogging...); 40% de la somme devant être reversé aux clubs participant à ces actions. Ce partenariat a dû être renégocié deux fois de suite du fait de la pandémie. Il était désormais centré sur des actions qui auraient dues avoir lieu pendant la semaine du WOD en mai 2021, évènement qui est reporté du 8 au 14 septembre 2021.

Le Président informera la MAIF de ce report et associera les commissions Partenariats et Développement Durable à la démarche.

Ce point amène à s'interroger sur le renouvellement des conventions de la FFCO, notamment celles avec d'autres fédérations. Un point sera fait avec Nathalie MATTON.

Par ailleurs, Marie-Violaine PALCAU fait part d'une nouvelle demande de la FF Handisports.

Concernant la convention cadre avec l'ONF, le Président rappelle qu'elle est arrivée à échéance et qu'au vu des demandes financières de l'ONF évoquées lors des discussions sur son renouvellement la Fédération avait alerté le Ministère des Sports. Celui-ci a interrogé les fédérations concernées sur les difficultés rencontrées et sur les points à inclure dans un projet de convention cadre qui pourrait être mise en place entre le Ministère et l'ONF associant les

fédérations. Une visioconférence réunissant le Ministère des Sports, le Pôle ressources national Sports de Nature, Paul André TRAMIER l'élu CNOSF en charge des Equipements, plusieurs fédérations sportives (FFCO, FFRP, FFME, FFVL, FFTri, FFEquitation, FFSurf, FFVoile) et le CROS GE a eu lieu la semaine dernière pour faire un point d'avancement. Y ont participé Jean-Philippe STEFANINI en tant que Secrétaire général, Marie-Violaine PALCAU (DTN) et Dominique ETIENNE (Développement Durable). Nous y avons rappelé notre position :

- Convention nationale s'appliquant sur tout le territoire
- Principe d'un accès libre à la forêt
- Délais de réponse contractuels permettant de planifier correctement nos évènements
- Possibilité de facturation d'actions spécifiques de l'ONF sur la base d'un tarif connu à l'avance, identique sur tout le territoire national avec contrôle de l'exécution effective des actions par l'organisateur

#### • **Relations avec le collectif Evènements Sportifs Outdoor**

La FFCO a pris il y a 15 jours la décision de soutenir la démarche de ce collectif mis en place au départ par des organisateurs de grandes manifestations sportives et ayant reçu le soutien de plusieurs fédérations sportives (FFA, FFC, FFTri). Suite aux récents contacts avec les autorités le retour d'information confirme l'indication donnée par la DTN selon laquelle le déconfinement se déroulerait en 3 phases d'un mois, sans date de départ connue.

Un webinaire est prévu mardi 23 mars ; une visioconférence des présidents soutenant la démarche jeudi 25 mars.

Pierre DELENNE fait remarquer que notre logo n'apparaît pas encore sur le site.

#### • **Points divers**

Le Président informe le Comité directeur d'une réunion avec le CNOSF lundi 22 mars à propos du Pacte de loyauté visant à régir les relations entre les fédérations. Outre ce point, plusieurs sujets ont été rajoutés à l'ordre du jour dont la mise en place du fonds d'urgence pour les fédérations en difficulté. Dominique BRET représentera la FFCO.

Marie-Violaine PALCAU sollicite le Comité directeur pour un dossier à rendre pour le 31 mars, pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> septembre 2021 concernant le préaccès au haut niveau. Une circulaire du Ministère de l'éducation nationale et des directives de la Région AURA transmises aux DTN et aux présidents de ligues AURA proposent des évolutions et à des fins de clarifications, le passage de section sportive scolaire (SSS) en section d'excellence sportive (SES). La convention pluripartite, section, club/comité départemental et fédération, devant être transmise très rapidement, le DTN demande à la fédération son aval pour reconnaître ce dispositif dans le cadre de son préaccès au Haut Niveau. La FFCO serait engagée via la Direction Technique Nationale pour, en concertation avec les autres structures impliquées au fonctionnement de la section, définir le cahier des charges, valider les sélections et évaluer le dispositif. Actuellement, une section scolaire en AURA répond déjà à l'ensemble des prérequis (au moins 3 entraînements sportifs par semaine) : la SES du lycée Honoré d'Urfé à Saint-Etienne. D'autres dossiers de transformations de SSS ou de créations éventuelles de SES pourront être déposés en juin 2021 pour la rentrée de septembre 2022. Dans tous les cas, la validation appartient aux recteurs.

Le comité directeur considère que ce dispositif est une réelle opportunité et valide la démarche proposée.

Les adresses @ffcorientation.fr seront mises à disposition au courant la semaine prochaine. Une communication sur les résultats des élections et la composition du bureau est à faire sur le facebook de la FFCO avec un mot de remerciements au président sortant.

De nouvelles demandes de report de courses sont parvenues : les Nationales CO à VTT prévues fin mai 2021.

Le contrat de développement sera discuté lors du Bureau directeur du 15 avril prochain.

Fin du Comité directeur à 18h05.

Le président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale  
Dominique BRET